

Vos questions / nos réponses

Alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/12/2011 22:40

Bonsoir,

Je vous écris concernant un membre de ma famille. Il boit de façon très régulière mais à l'évocation de cette problématique il nie. Comment peut-on réellement l'aider? Nous ne pouvons pas le laisser sombrer ainsi!?! Existe t-il une façon de "l'obliger" à se soigner sans passer par une HDT qui serait trop perturbante pour lui et qui ne ferait qu'aggraver les choses.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous allez porter à ce message.

Vanessa

Mise en ligne le 29/12/2011

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse.

Il est difficile voire impossible de faire arrêter quelqu'un de consommer s'il ne le désire pas

Vous nous dites que la discussion est difficile or, sans dialogue, il est vrai qu'il est difficile de construire une relation de confiance et d'aide. Le dialogue est rendu difficile parce que ce membre de votre famille ne reconnaît pas avoir de problèmes avec sa consommation. Il ne se reconnaît pas en difficulté et est dans le déni.

Malheureusement, hormis l'HDT, il n'existe pas de procédure pour forcer quelqu'un à se soigner ou se prendre en charge. L'attitude la plus aidante pour lui serait de pouvoir établir un lien, un climat de confiance afin qu'il ne se sente pas jugé.

Vous pouvez, pour cela, verbaliser les éléments qui vous préoccupent et l'encourager à prendre contact avec un centre de soin spécialisé pour faire un point sur sa consommation par exemple. A travers vos échanges, il s'agit de comprendre à quoi lui "sert" ce produit (à s'apaiser, se détendre, moins penser à certains soucis par exemple). Il se peut qu'une réflexion se mette en route et l'amène à entreprendre une démarche de soins. Pour cela, il faut vous dégager de la problématique alcool pour partager des moments de détente et de convivialité

qui pourront peut être l'amener à parler de son stress et de ses angoisses ou plus simplement de ce qu'il vit au sein de votre famille ou de son couple.

Vous pouvez également l'encourager à prendre contact avec notre service, Ecoute alcool au 0 811 91 30 30 (appel anonyme, coût d'un appel local depuis un poste fixe) ou nous contacter vous même pour poursuivre cet échange avec nous si vous le souhaitez.

Toutes nos excuses pour cette réponse si tardive due à des problèmes d'effectifs.

Bien cordialement
